



## APPEL À CONTRIBUTIONS ÉCRITES

Émis par l'Observatoire des droits humains à l'ONU

Lié à l'Université d'Ottawa, fondé par la D<sup>re</sup> Pascale Fournier, l'Observatoire des droits humains à l'ONU soutient le travail des organes de traités des Nations unies. Il regroupe des universitaires et des personnalités civiles pour soutenir le développement des droits humains, innover en matière d'enseignement juridique et promouvoir la démocratisation du savoir.

En vue du XX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie prévu au Royaume du Cambodge en novembre 2026, l'Observatoire des droits humains à l'ONU sollicite des contributions écrites bénévoles sur le thème :

### « Francophonie et droits humains : regards croisés »

Ces contributions seront compilées dans un rapport, remis aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie. Elles sont à soumettre au comité Francophonie de l'Observatoire. Ce comité, présidé par Benjamin Boutin, réunit les expertises pour examiner la question des droits humains au cœur des enjeux sociaux émergents dans l'espace francophone. La Francophonie représente pour de nombreux pays un levier multilatéral permettant de mesurer et de comparer les progrès atteints en matière de droits politiques, culturels, environnementaux et socio-économiques.

#### Objectif poursuivi

Ce rapport représentera une contribution de la société civile à l'avancement des droits humains dans l'espace francophone. Pour cela, nous emploierons collectivement une démarche pluridisciplinaire et comparative afin d'apporter aux décideurs francophones une boîte à outils concrète de bonnes pratiques en matière de droits humains, dans une optique de partage d'expérience et d'apprentissage mutuel.

#### Thèmes et sujets attendus

Cet appel à contribution concerne la situation des droits humains dans l'espace francophone et il met un accent particulier sur les exemples de bonnes pratiques suivies de recommandations de politique publique. Pourront être abordés par les autrices et les auteurs :

- les droits linguistiques des francophones, particulièrement en contexte minoritaire ;
- la juste représentation des francophones, quels que soient les héritages institutionnels ;
- les facteurs socio-culturels d'épanouissement des francophones ;

- les droits éducatifs des francophones et l'accès au plurilinguisme ;
- les droits économiques, particulièrement l'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- la protection des minorités de genre, d'identité et d'orientation affective ;
- le droit à la diversité linguistique et culturelle dans les enceintes internationales ;
- la protection des droits humains face à la montée en puissance des intelligences artificielles ;
- la question des droits des communautés locales face à l'exploitation des minerais critiques ;
- le droit à la culture et à la préservation des patrimoines et matrimoines ;
- la responsabilité des entreprises et la justice environnementale ;
- le droit à un environnement sain, à l'eau potable courante, à l'alimentation ;
- le droit à la santé dans un contexte postpandémique ;
- les politiques d'aide aux personnes et aux familles en situation de pauvreté et d'exclusion ;
- les politiques de mobilité réussie et d'intégration harmonieuse des personnes immigrantes.

Les contributions peuvent choisir des cas d'étude dans un ou plusieurs des 90 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Les perspectives pluridisciplinaires et comparées seront privilégiées par le sous-comité de lecture.

#### **Note aux contributrices et aux contributeurs**

L'Observatoire des droits humains à l'ONU accepte des articles originaux de recherche dont l'objet est la Francophonie et les droits humains. Sous ce thème, elle peut accepter également des articles déjà publiés répondant aux critères de cet appel à contributions, sous réserve d'actualité du sujet (pas d'articles publiés il y a plus de cinq ans).

Les textes soumis doivent être rédigés en français et respecter la feuille de style ci-dessous.

Ils sont envoyés au pôle scientifique du comité Francophonie de l'Observatoire sous format Word.doc à l'adresse : [observatoireonu@outlook.com](mailto:observatoireonu@outlook.com) avec [pascale.fournier@uottawa.ca](mailto:pascale.fournier@uottawa.ca) et [bboutin@uottawa.ca](mailto:bboutin@uottawa.ca) en copie. Le courriel doit mentionner les informations suivantes :

**Titre de l'article**

**Nom(s) d(es) auteur(s), rattachement universitaire/organisationnel et leur adresse électronique.**

**Biographie :** La biographie ne doit pas dépasser 5 lignes.

**Résumé :** Le résumé doit faire de 1000 à 2000 signes espaces compris.

**Mots-clés :** 5 mots maximum.

→ **Date limite pour envoyer votre texte intégral ou un résumé de 500 mots : 1<sup>er</sup> juillet 2026**

Après sélection par le pôle scientifique, les auteurs des textes retenus seront contactés par le comité. Si des modifications sont demandées avant publication, le comité Francophonie pourra également émettre un avis de réécriture / modifications par l'autrice ou l'auteur. Le comité se réserve le droit de ne pas publier de rapport si les contributions retenues ne sont pas du niveau souhaité.

Les auteurs ne seront pas rémunérés pour leurs contributions. Ils bénéficieront toutefois d'une mise en lumière sur les plateformes de communication de l'Observatoire.

### **Feuille de style**

**L'article doit faire entre 20 000 et 40 000 caractères espaces compris** (références comprises – tableaux, figures et annexes non compris) saisis à interligne 1,5 cm ; marges : haut, bas, gauche et droite de 2,5 cm ; format A4 (21x29,7 cm) ; police 12 pts.

Votre texte devra être **aéré** et **ne pas comprendre de lien hypertexte**.

Les paragraphes ne devront pas être **trop longs**.

Les **accents** doivent apparaître sur les **majuscules** (par exemple, Etat = **État**, A jamais = **À jamais**).

L'envoi se fait uniquement sous format **Word.doc**

**Titres et sous-titres :** Ils doivent être courts, avec une majuscule **uniquement pour les débuts de titre** et faire l'objet d'une numérotation (I., I.1., etc.). Il est recommandé de se limiter au deuxième niveau de subdivision (deux parties et deux sous-parties).

**Tableaux, graphiques, organigrammes, cartes :** ils sont numérotés et ont un titre.

### **Références bibliographiques**

Les sources bibliographiques doivent être indiquées en format APA et dans la bibliographie en fin d'article. Pour les références bibliographiques placées dans la bibliographie, il faut notamment :

- Indiquer le nom de famille puis le prénom de l'auteur
- Préciser toutes les pages de l'article ou le nombre total de pages de l'ouvrage.

L'Observatoire exprime toute sa gratitude aux autrices et aux auteurs qui lui soumettront une proposition, qu'elle soit retenue ou non. Sachez que nous apprécions votre contribution à l'amélioration de la situation des droits humains et restons à votre écoute.

Pour en savoir plus sur l'Observatoire, consultez les sites Internet suivants :

<https://www.unobservatory.com/>

<https://www.uottawa.ca/faculty-law/civil-law/research/observatory-human-rights-un>